

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE LIMPIVILLE**

**Séance du vendredi 08 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le huit décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis GOSSELIN, Maire.

Présents : Régis GOSSELIN, Maire, Hubert LEDUEY, Adjoint, Nathalie BAILLIEUL, Adjoint, Marie-Claire BETTENCOURT, Priscille HILAIRE, Christèle HIS, Aurélie LAMURE.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Yves HEBERT donne pouvoir à Hubert LEDUEY, Joseph VITTECOQ donne pouvoir à Régis GOSSELIN.

Absents non excusés : Didier BARDIN, Loïc LEPAGE

Madame Nathalie BAILLIEUL est élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion en date du 29 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.

- 
- **Délibération 20231208-1 : Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent – commune de moins de 1000 habitants – article L332-8°3 du Code de la Fonction Publique.**

Avis favorable de l'assemblée délibérante - **Adopté à l'unanimité.**

- **Délibération 20231208-2 : Aide financière enfants centre de loisirs – année 2024**

Avis favorable de l'assemblée délibérante - **Adopté à l'unanimité**

- **Délibération 20231208-3 : Tarifs communaux – année 2024.**

Avis favorable de l'assemblée délibérante – **Adopté à l'unanimité**

- **Délibération 20231208-4 : Modification du règlement intérieur de la salle des fêtes Jean Ferrère.**

Avis favorable de l'assemblée délibérante – **Adopté à l'unanimité**

- **Délibération 20231208-5 : Renouvellement de contrat – logiciel Cosoluce.**

Avis favorable de l'assemblée délibérante – **Adopté à l'unanimité**

- **Délibération 20231208-6 : Contrat vérification du maintien en conformité des installations électriques des bâtiments communaux et appareils électriques.**

Avis favorable de l'assemblée délibérante – **Adopté à l'unanimité**

- **Délibération 20231208-7 : Identification des zones d'accélération des énergies renouvelables.**

Avis favorable de l'assemblée délibérante – **Adopté à l'unanimité – Pas de zones d'accélération des énergies renouvelables sur la commune.**

Fait à LIMPIVILLE,  
Le 08 décembre 2023

Régis GOSSELIN,  
Le Maire,



Nathalie BAILLIEUL,  
Secrétaire de séance

Registre des délibérations – conseil municipal du vendredi 08 décembre 2023